

Crédit zéro pour le gouvernement

Dernière mise à jour : 28-06-2014

Mesures pour le Logement : Crédit zéro pour le gouvernement

Ce 25 juin 2014, la ministre du Logement et de l'Égalité des Territoires, Sylvia Pinel, a annoncé une série de quatre mesures supposées relancer la production de logements dont les principales sont l'élargissement du prêt à taux zéro à l'ancien et dans les espaces ruraux, la simplification des normes, un bonus fiscal supplémentaire pour l'investissement locatif Duflo.

Pour la CGT ces mesures sont loin de remédier à la crise profonde du logement que les salariés et leurs familles subissent alors qu'il manque près d'un million de logements en France et que les derniers chiffres publiés par le ministère sont au plus bas : 331 867 mises en chantier, en repli de 4,2 % sur un an dernier. Et le premier semestre 2014 annonce encore plus mauvais ; bien loin des 500 000 logements neufs à construire par an fixés par François Hollande en début de quinquennat.

Promouvoir la construction et l'accès à la propriété, nécessite de renouer avec les politiques de la demande par l'augmentation des salaires et la création d'emplois pérennes. Tout le contraire de la politique d'austérité qui se traduira selon l'Insee par une progression de seulement 0,7% du PIB en 2014 et une augmentation du chômage ; ici la fin de l'année.

Pour financer sa politique et la défiscalisation, le gouvernement, reniant ses engagements, entend à nouveau prendre pour cible le « 1% logement » en maintenant les prélèvements à un niveau ne permettant plus de répondre aux demandes de plus en plus fortes des salariés et des entreprises et de financer la construction des 150 000 logements sociaux par an, pourtant contractualisés avec l'Etat ; avec pour conséquence immédiate, la perte de plus de 80 000 emplois directs et indirects.

La CGT rappelle que le logement social est aujourd'hui le moteur qui tire l'activité économique du bâtiment, le garant du droit au logement pour tous, un levier pour la régulation des loyers y compris pour ce qui est du parc privé.

La CGT demande au gouvernement de tourner le dos au dogme mortifère de la rigueur budgétaire en renouant avec un soutien fort à la construction locative sociale par l'aide à la pierre qui permet de baisser les coûts de la construction et de rendre les logements accessibles.

La CGT exige que les discussions aujourd'hui ouvertes concernant la contractualisation du 1% logement porte sur le projet commun élaboré par les acteurs sociaux qui vise tout à la fois à développer l'offre de logements sociaux, l'offre de logements intermédiaires, l'accès sociale à la propriété, la sécurisation de l'accès des salariés au parc locatif privé, et de contribuer par là-même à la relance de l'activité économique et de l'emploi.

Avec ses organisations territoriales, ses organisations professionnelles, ses syndicats, ses élus et mandatés dans les entreprises et les instances, la CGT s'engage résolument.

Montreuil, le 26 juin 2014